

SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT

Nombre de Membres – En exercice : 32 Présents : 24 Votants : 27

Date de la Convocation : 21/10/2015

Objet : Délibération n° 15 10 06 : DECISION MODIFICATIVE N° 2 – PRET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf octobre, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCVA, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) - BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) – SZYMANSKI Franck (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) - CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) – RIVELLA Alain - BLANC Jean-Claude – MAGGIOLO Serge - ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, SIRABELLA Roger, POURRINET Jacques (CC Vallée de l'Ariège) BAYONI Pascal, ROUANE Jean-Claude, PARACHE Sabine, TISSEIRE Bernard, (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. ASQUIE Jacques (GREPIAC) représenté par M. SZYMANSKI - DEMANGE Serge (LE VERNET) représenté par M. TISSEIRE Bernard – ESTANG Nadia (CCLAG) représentée par BEZIAT Denis

Excusés : MM. PACHER René (AURAGNE) - MARQUIE Serge (AURIBAIL) – LACAMPAGNE Patrick (ESPERCE) – DIDIER Claude, CHENIN Jean (CCVA)

Secrétaire de séance : M. DAVID Guy

Monsieur le Président rappelle qu'un prêt à taux zéro de 66 605.96 € a été obtenu du Conseil Départemental en 2014 pour l'achat d'une benne à ordures ménagères. Ce prêt a fait l'objet d'une délibération le 31/07/2014 : le remboursement s'effectue sur 9 annuités constantes de 6 661 € et une annuité de 6 656.96 €.

Cependant cet emprunt a été imputé sur le compte 1313 au lieu du compte 16873. Il est maintenant nécessaire de corriger cette erreur et pour cela débiter le compte 1313 et créditer le compte 16873.

Il convient de passer la Décision Modificative suivante par opération d'ordre :

	DEPENSES	RECETTES
Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D-1313-812-c om –départements	39 964.00 €	
D -1313-812- c rs- départements	26 643.00 €	
TOTAL D 13- Subventions d'investissement	66 607.00 €	
R-16873 -c om – département		39 964.00 €
R-16873 -c rs- département		26 643.00 €
TOTAL R 16- Emprunts et dettes assimilées		66 607.00 €

Il demande au Comité Syndical de se prononcer.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des présents, la décision modificative et mandate le président pour signer tout document administratif et financier concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours,
mois et an que dessus

Le Président

Michel ZDAN

